



INNOVER AUJOURD'HUI POUR PRESERVER DEMAIN

**SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE
VIENNE BRIANCE GORRE**



FEYTIAT - Le Bas Mory
Construction d'une bache de stockage de 2000 m³



***PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU JEUDI 21 OCTOBRE 2021
N°05/21***

L'an deux mille vingt et un, le 21 octobre 2021, à 18 heures 30, les membres du **Comité du Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable VIENNE BRIANCE GORRE**, dûment convoqués, se sont réunis au siège du Syndicat situés 3 Allée Georges CUVIER à AIXE SUR VIENNE, sous la présidence de Monsieur Maurice LEBOUTET, Président du Syndicat.

Délégués présents :

MM. Jean DUCHAMBON, Jean Pierre GRANET, MME Chantal TARNAUD, M. Didier CHARPENTIER, MMES Colette DESPLOMBAIN, Céline GROS, MM. Jean Jacques LAMANT, Serge CORREIA, Stéphane FAROUT, Jean Pierre FRUGIER, Bruno GAUBERT, Gaëtan GOUMILLOUX, Daniel LAVALADE, Maurice LEBOUTET, Frédéric MECHIN, Eric PAULHAN, Mme Christelle PEYROT, MM. Anthony RICQ, Gilles ROQUES, René ARNAUD, Gaston CHASSAIN, Lucien DUROUSSEAU, Alexandre GARNIER, Karl PERIGAUD, Alexandre PORTHEAULT, Philippe ROUGERIE, Bernard SAUVAGNAC, Pascal THEILLET, Bruno CHAPLOT, Denis VARENNE, Hubert DOUDET, Stéphane CHEVAL, Sébastien AUBOUR, Richard CRUVEILHER, Frédéric LAPEYRONNIE, Vincent VENDRAMINI, Loïc GAYOT, Fernand LAVIGNE, Georges BEAUDOU, Pascal ESCOUBEYROU, Christian CHIROL, Michel SARRE, Jean Louis BOURDEAU, Didier GRABIAUD, Yoann RUFFEL, Eric BOULESTEIX, Marcel BARTOUT, Alain GRAISSAGUEL, Yves GAVINET, Christian LATOUILLE, Bertrand DESBORDES, André SOURY, Mme Sylvia DUDOUET, MM. Bruno DESSANE, Jean Claude DUPUY, André DUBOIS, Pierre DELHOUME, Louis GALTIER, **membres du Comité Syndical.**

Délégués excusés ou absents :

M. Emmanuel BAUDET, MME Laëtitia CALENDREAU, M. Xavier ABBADIE, MME Marie AUFORT, M. Pascal AUVERT, MME Elodie CLEMENT, MM. Yves JASMAIN, Jean Michel AUFORT, Jacques BERNIS, Alain BOURION, MMES Nathalie BUISSON, Sylvia COSTE, MM. Bernard GLANDUS, Philippe JANICOT, Didier LEYRIS, Jean Marie MIGNOT, Guillaume RICHIGNAC, David CUETOR, Christian JULIEN, Serge DESBORDES, MME Elodie FEIFER, MM. Jacques BLONDY, Thierry CHIBOIS, René PARAUD, Michel BAZIN, Guy RATINAUD, Lies SWIDERSKI, MME Séverine DUREISSEIX, M. Pierre ROUX, MMES Annick BREUIL, Marie Odile MALOCHET, MM. Jean Christophe CHANABIER, Guillaume ANTENOR, MMES Béatrice LOPEZ SUAREZ, Sylvie MOLINES, MM. Gérard TRICONE, Patrick LEBEDEL, Sylvain CASSORE, MME Marie LINET, MM. Moïse BONNET, Bertrand JAYAT, Bernard DEMOULINS, Jacques BARRY, Franck LETOUX, Cédric GEORGES, Eric GERVEIX, Christian MICHAUD, MME Jacqueline LHOMME LEOMENT, MM. Didier MARCELLAUD, Eddy COIFFE, Paul HURAUULT, Simon CUIILLERDIER, MME Marie Agnès DELORT, **membres du Comité Syndical.**

Assistent à la séance, invités par Monsieur le Président :

- Mmes Mireille GUILLOTEAU, Tania VALLAT et MM. Pascal DUBREUIL, Christophe DUPONT, Damien VERDIER, Maxime VEYSSET employés du SMAEP Vienne Briance Gorre.

Cinquante-huit membres composent l'assemblée de ce jour et 6 pouvoirs ont été transmis au Président.

I. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE / APPROBATION DU PROCES-VERBAL / MODIFICATION DE LA LISTE DES DELEGUES

- A) Désignation du secrétaire de séance
- B) Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 30 juin 2021

II. DEMANDE D'ADHESION FORMULEE PAR LA COMMUNE DE SAINT MATHIEU

- A) Présentation du service de l'eau sur la commune de SAINT MATHIEU
- B) Présentation du patrimoine de la commune de SAINT MATHIEU
- C) Etude économique du rattachement de SAINT MATHIEU au Syndicat VBG

III. MODIFICATION DES STATUTS DU SMAEP VIENNE BRIANCE GORRE

IV. MARCHES PUBLICS – ATTRIBUTION DU MARCHE

- A) Modernisation et rénovation de l'usine de production d'eau potable de SOLIGNAC

V. INFORMATIONS SUR LES DELEGATIONS D'ATTRIBUTION ET DE FONCTION

- A) Délégations et attributions au Bureau
- B) Délégations et attributions au Président

Le Président ouvre la séance et présente les excuses des membres empêchés ou retenus par d'autres obligations. **Cinquante-huit membres** composent l'assemblée de ce jour et **7 pouvoirs** ont été transmis au Président.

Le Président remercie la présence de M. Dominique MALEYRIE Trésorier de Limoges Banlieue, M. Claude SCHALL du Bureau d'études HECA.

✓ **DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE**

Après avoir constaté que le quorum requis par les textes est atteint, le Président, conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, fait procéder à la désignation du secrétaire de séance M. Gaëtan GOUMILLOUX, délégué de la Communauté de Communes Val de Vienne, est désigné secrétaire de séance.

✓ **APPROBATION DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 28 SEPTEMBRE 2021**

Le Président informe l'assemblée qu'à ce jour aucune remarque particulière sur le contenu de ce document n'a été formulée. Il demande donc aux membres présents s'ils ont une observation à signaler.

A la majorité des suffrages exprimés, le procès-verbal de la précédente assemblée générale est adopté.

✓ **DEMANDE D'ADHESION FORMULEE PAR LA COMMUNE DE SAINT MATHIEU**

- Présentation du service de l'eau sur la commune de SAINT MATHIEU
- Présentation du patrimoine de la commune de SAINT MATHIEU
- Etude économique du rattachement de SAINT MATHIEU au Syndicat VBG

M. Maurice LEBOUTET, présente la demande d'adhésion ainsi que les différents points énoncés ci-dessus.

Le comité prend acte de cette présentation.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à la majorité des suffrages exprimés :

Article 1 : autorise la commune de SAINT MATHIEU à adhérer au Syndicat VIENNE BRIANCE GORRE pour la gestion du service d'eau potable à compter du 1^{er} janvier 2022 ;

Article 2 : autorise Monsieur le Président à signer tout document y afférent.

✓ **MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT VIENNE BRIANCE GORRE**

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à la majorité des suffrages exprimés :

Article 1 : *approuve le projet des statuts du Syndicat Vienne Briance Gorre tel qu'il a été voté et annexé à la présente délibération ;*

Article 2 : *autorise Monsieur le Président à signer tout document y afférent.*

✓ **MARCHES PUBLICS – ATTRIBUTION DU MARCHÉ**

– **Modernisation et rénovation de l'usine de production d'eau potable de SOLIGNAC**

M. Maurice LEBOUTET, laisse la parole à M. Claude SCHALL pour présenter le rapport d'analyse des offres et la proposition de classement.

Le comité prend acte de cette présentation.



André DUBOIS, délégué de la commune de SAINT YRIEIX-la-PERCHE demande si le projet est hors zone inondable. M. SCHALL lui répond que la solution proposée par le groupement prévoit tous les ouvrages de traitement et de stockage hors côte des plus hautes eaux.



Jean-Jacques LAMANT, délégué de la communauté de communes de Porte Océane du Limousin demande si les tarifs du délégataire vont être modifiés suite aux travaux de rénovation de la station de SOLIGNAC. Le Président rappelle qu'il faut différencier le coût de production et le prix de vente par le délégataire. Ce coût de production est intégré au prix de l'eau actuel et la proposition du groupement Degremont France prévoit un coût de production proche du coût existant avec une filière de traitement plus poussée.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à la majorité des suffrages exprimés :

Article 1 : *décide d'attribuer le marché de modernisation et rénovation de la station de production de SOLIGNAC au groupement Degremont France – VGE – VTC – AEL pour un montant total H.T. de 7 745 800 € et d'un délai global de 33 mois ;*

Article 2 : *autorise le Président à signer le marché et toutes les pièces s'y rapportant ;*

Article 3 : *précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'exercice 2021 du Syndicat, et le seront sur les exercices suivants.*

✓ **INFORMATIONS SUR LES DELEGATIONS D'ATTRIBUTION ET DE FONCTION**

– **Délégations et attributions au Bureau**

1 – *Détermination des taux de promotion pour les avancements de grade ;*

2 – *Création de poste permanent à temps complet suite à avance de grade – Approbation du nouveau tableau des emplois permanents ;*

✓ **INFORMATION AUX DELEGUES**

Prochaine assemblée générale le mardi 07 décembre 2021 à 18h30 au cours de laquelle l'organe délibèrera sur les tarifs de l'eau pour l'année 2022.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance à 19h30.

Fait à AIXE SUR VIENNE, le 21 octobre 2021.

Le secrétaire de séance,



M. Gaëtan GOMILLOUX

Délégué de la Communauté de Communes Val de Vienne